

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 27 février 2024

Sécheresse dans l'Aude

Malgré les récentes pluies, l'hydrologie départementale reste très dégradée

Alors que nous sommes en pleine période hivernale, l'hydrologie départementale reste très dégradée sur plusieurs secteurs audois, en particulier la Berre et l'Orbieu qui restent à des valeurs correspondant à une sécheresse plus que centennale. Cette situation a conduit le préfet de l'Aude à prolonger les restrictions sur cette partie du territoire dans le cadre d'un nouvel arrêté sécheresse.

Cependant, pour tenir compte de la légère amélioration constatée dans les Corbières, l'arrêté pris par le Préfet de l'Aude prévoit un allègement des mesures de gestion sur le secteur de l'Orbieu, désormais placé en alerte renforcée. Les autres secteurs restent au même niveau (crise ou vigilance).

Les récentes précipitations, trop faibles pour la saison, n'ont toujours pas permis d'engager une recharge efficace des nappes. Les économies d'eau présentent donc un enjeu crucial pour la préservation des milieux aquatiques et des nappes associées. Seules des pluies significatives permettraient d'aborder le printemps et l'été prochains dans de meilleures conditions.

La situation restera suivie de très près dans les prochaines semaines compte tenu de la fragilité de la ressource. Le préfet de l'Aude invite chacun, dans ce contexte, à la plus grande exemplarité et sobriété dans les usages de l'eau.

Les mesures de restriction sont consultables sur le site internet suivant :



<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Gestion-Etiage-Secheresse/Arrete-prefectoral-de-restriction-en-vigueur/>